

Commune de JALHAY



Rue de la Fagne, 46
4845 JALHAY

ORDONNANCE DE LA BOURGMESTRE

Interdiction d'utilisation de barbecues organisés sur les espaces publics ainsi que sur les espaces privés accessibles au public

Vu le rapport du 27 juillet 2026 de la cellule d'expertise CELEX déclarant une sécheresse exceptionnelle sur l'ensemble du territoire wallon ;

Vu les recommandations de la Division Nature & Forêts ;

Vu les recommandations de l'Institut Royal météorologique ;

Vu le niveau de classification European Forest Fire Information System ;

Vu l'arrêté du Gouverneur de la Province de Liège du 2 juillet 2026 relatif à la prévention des incendies, et notamment son article 4 ;

Vu que les conditions prévues à l'article 134 de la Nouvelle loi communale sont réunies, dès lors que le moindre retard dans l'adoption d'une mesure de police est susceptible d'occasionner des dangers pour les habitants ;

Considérant que les conditions météorologiques annoncent l'aggravement de l'état de sécheresse ;

Considérant la nécessité de prévenir les risques d'incendie ;

Considérant que l'utilisation de barbecues est susceptible de provoquer un départ de feu dans les conditions actuelles de sécheresse exceptionnelle ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre une interdiction urgente d'utilisation de barbecues dans les espaces publics ainsi que sur les espaces privés accessibles au public ;

Considérant qu'aucune séance du Conseil n'est prévue à court terme ;

Vu l'urgence

ARRETE :

Article 1 : l'utilisation de barbecue sur les espaces publics ainsi que sur les espaces privés accessibles au public est interdite.

Article 2 : la présente décision entre en vigueur immédiatement et reste en vigueur jusqu'au 07 août 2026. Une nouvelle ordonnance sera prise si les conditions de risque d'incendie perdurent.

Article 3 : La présente ordonnance de la Bourgmestre sera soumise pour confirmation lors de la prochaine séance du Conseil communal.

Article 4 : La présente sera notifiée à la zone de police Fagnes et à la Zone de secours Vesdre- Hoëgne et Plateau.

FAIT À JALHAY, le 30 juillet 2026.



La Bourgmestre

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Victoria VANDEBERG', is written over a faint circular stamp.

Victoria VANDEBERG